



3 questions à

Stéphane de Navacelle

Avocat au barreau de Paris

Ancien membre du Conseil de l'Ordre

Ancien secrétaire de la Commission internationale

1. Vous avez été désigné Délégué du bâtonnier à l'influence par le droit. À ce titre, vous avez été chargé d'organiser avec l'Ordre, le Paris Legal Makers. Pouvez-vous nous parler un peu plus en détail de cet événement ?

Le Paris Legal Makers est un événement international qui aura lieu le 6 décembre à Paris, au Palais Brongniart. C'est une initiative du barreau de Paris construite sur le modèle du Forum Économique Mondial de Davos et qui a pour objectif d'offrir une place de débats et d'échanges aux décideurs internationaux, afin d'aborder les grandes transformations contemporaines à travers le prisme du droit.

Ce n'est pas un événement juridique comme il en existe déjà beaucoup par des avocats pour des avocats mais un événement qui rassemblera les figures de proue du monde institutionnel, économique, juridique et académique pour évoquer le rôle du droit dans le développement économique, les sensibiliser quant aux enjeux stratégiques et anticiper leurs attentes.

2. Comment s'organise l'événement et quelles problématiques majeures peut-on s'attendre à voir abordées ?

En pleine période post-Covid, il nous est apparu évident de prévoir comme fil conducteur de cet événement le thème du droit comme levier économique de croissance. À partir de celui-ci, nous déclinerons quatre grandes thématiques : économique, technologique, sociétale et environnementale.

Ainsi, pour chacune de ces thématiques seront organisées des tables rondes permettant une discussion entre sphères juridique, business, institutionnelle, civile. Elles aborderont notamment des sujets allant de questions d'attractivité, stabilité et sécurité des investissements, à des questions de protection de données personnelles, d'opportunité pour les « Deep-Tech » mais également des questions sur les grands procès climatiques.

En parallèle, des Ateliers de Travail (Workshops) et lieux de rencontres (Meet-ups) seront organisés afin d'aborder une multitude de problé-

matiques. Les Workshops auront un aspect plus interactif et les Meet-ups nous permettront d'organiser des rencontres avec nos partenaires. Les sujets varieront entre hybridation du droit et des modes alternatifs de résolution des litiges, soft law et conformité, problématiques fiscales et répartition des richesses à travers l'impôt mondial ou encore l'impact de l'intelligence artificielle, la cybersécurité, les questions de diversité, d'actionnaires actifs etc.

3. Pourquoi aborder ces problématiques sous l'angle du droit ?

L'objectif est de montrer que le droit est au centre des grandes problématiques qui nous interrogent et qui occupent les décideurs d'aujourd'hui. Le droit permet de récupérer une certaine souveraineté, il joue un rôle essentiel dans le développement économique et est un réel outil, un levier pour ce développement et non pas une contrainte comme beaucoup le perçoivent.

De plus, le droit est aujourd'hui un outil à la disposition de chacun. Les problématiques environnementales en sont l'exemple parfait. On remarque notamment que les citoyens utilisent les procédures judiciaires pour faire pression sur nos législateurs (i.e. « les grands procès climatiques »). C'est aussi un réel moyen de lutter contre les excès, comme c'est le cas lorsqu'il faut accompagner le développement de l'intelligence artificielle.

Sans compter que le droit évolue constamment, il devance - ou s'adapte - au monde qui nous entoure. Aujourd'hui notamment, nous ne sommes plus dans une simple vision des « lois » dures et des litiges réglés uniquement par les tribunaux.

Enfin, le droit innove les entreprises et cherche un équilibre constant à travers notamment la conformité que l'on retrouve dans tous les domaines, la multiplication de la soft law etc.

Sans oublier, que le droit est la bonne valeur pour aborder ces problématiques car il permet de créer du lien entre les différents acteurs et de donner une réelle place au juriste au sein des grands décideurs.